N° SIRET : 20006759300364

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF

ODYSSEE Informatique - CIRCEA 9,65C Département : | CREUSE

Etablissement: LOCAUX NUS : BUDGET ANNEXE

Année 2021 Page no 1

Poste Comptable: SGC AUBUSSON

Date d'Edition : 05/04/2022

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRF SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice 62 Nombre de membres présents 42 Nombre de suffrages exprimés 50

VOTES : Contre =0 Date de convocation: 17/03/2022

Pour =49 Abstentions =1

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

The second was seen to be a second t	FONCTION	NEMENT	INVESTISS	SEMENT	ENT CONSEMBLE		
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	
	déficit (*)	excédent (*)	déficit (*)	excédent (*)	défjöit (*)	excédent (*)	
Résultats reportés	43 904,00		7 574,38		51 478,38	N.A.	
Opérations de l'exercice	388 334,54	263 412,09	316 145,64	292 163,63	704 480,18	555 575,72	
TOTAUX	432 238,54	263 412,09	323 720,02	292 163,63	755 958,56	555 575,72	
Résultats de clôture	168 826,45		31 556,39		200 382,84	000 010,12	
Restes à réaliser			307 001,00	199 205,00	307 001,00	199 205,00	
TOTAUX CUMULES	432 238,54	263 412,09	630 721,02	491 368,63	1 062 959,56	754 780,72	
RESULTATS DEFINITIFS	168 826,45		139 352,39		308 178,84		

^{*} Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrites sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- 3º Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4º Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE suppléante PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES suppléante CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT suppléante DUBSAY, FAUCHER. Pouvoirs : MM. JAMMEABERTHON COLA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE

SIMONETE RERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Excusés : MM. DESCLOUX, FER

Cachet:

23700 AUZANCES Tél. 05 55 67 04 99 Fax 05 55 83 01 61

Pour expédition conforme.

023-200067593-20220323-2022-028bis-DE Date de télétransmission : 06/04/2022

La Vice-présidente, Valérie SIMONET

^{2°} Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;